



page 4
Le Comité
de soutien



page 6
La mobilité ne passe pas
que par la route

magazine de l'agglomération de Castres-Mazamet



Octobre 2009

HORS SÉRIE
Mobilisation



Débat public autoroute
Toulouse / Castres-Mazamet
**Faire entendre
notre voix**

page 2 **édito** page 3 **débat public** La solution telle qu'elle nous est proposée par l'État page 5 **débat public** Un projet « grenello-compatible » page 7 **mobilisation** Motions de soutien



Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet

Seize communes représentant près de 85 000 habitants, sont réunies en Communauté d'agglomération : Aiguefonde, Aussillon, Boissezon, Castres, Caucalières, Labruguière, Lagarrigue, Mazamet, Navès, Noailhac, Payrin-Augmontel, Pont-de-l'Arn, Le Rialet, Saint-Amans-Soult, Valdurenque, Le Vintrou.

Asphyxiée par un réseau routier obsolète, notre agglomération demande, en complément des moyens de transports moins polluants dont elle bénéficie déjà et qu'elle développe, un service routier de même qualité que ceux qui desservent les autres agglomérations de l'aire métropolitaine de Toulouse, afin d'instaurer au sein de l'espace régional les conditions d'égalité de déplacement.

Une exception nationale

Castres-Mazamet fait même figure d'exception nationale, en étant avec son bassin de vie le seul territoire de cette taille distant de plus de 50 Km d'une voie rapide.

Ici, à l'inverse du niveau national, c'est la route qui doit rattraper les autres modes de transports, au risque de vider un territoire à fort potentiel (150 000 habitants, 8 200 entreprises), économiquement et socialement équilibré.

Il est facile de partager ce constat avec les habitants, avec tous ceux qui viennent travailler ici, avec ceux qui entreprennent et qui doivent au quotidien surmonter ce handicap (maîtrise logistique, maintien des délais, recrutements...), avec ceux qui nous rendent visite pour la première fois, et qui sont tout étonnés de devoir s'excuser de leur retard en descendant de leur véhicule : « nous ne pensions pas que c'était si loin... ».

Un projet qui demande à être expliqué

Mais il est difficile d'expliquer le caractère exceptionnel et insupportable de notre situation, à tous ceux qui écoutent sur leur autoradio en allant le matin à leur travail, l'avancée salutaire de la prise de conscience environnementale de notre société. Surtout s'ils ont fait le choix écologiquement contestable de travailler à Toulouse et d'habiter à 30 ou 40 km sur l'axe Verfeil/Castres.

Nous connaissons les motivations réelles de ces derniers, nous ne leur ferons pas changer d'avis, ce sont les opposants au projet.

Pour les autres nous acceptons d'expliquer à nouveau le paradoxe de devoir terminer un ouvrage routier décidé depuis 1994 pour maintenir à l'échelle de notre bassin de vie, l'équilibre indispensable entre les trois piliers du développement durable : écologique, économique et social.

Pascal BUGIS
Président de la Communauté d'agglomération

à noter

AGENDA DU DÉBAT PUBLIC

11 réunions publiques sont programmées sur l'ensemble du territoire concerné :

- **21 octobre : Castres**
20h, Salle Gérard Philipe
- **10 novembre : Brassac**
20h, Château de la Marquise
- **19 novembre : Revel**
20h, Salle Polyvalente
- **23 novembre : Caraman**
17h, Réunion thématique : " Retour d'expériences des autoroutes A66 et A68 "
- **24 novembre : Cuq-Toulza**
20h, Salle des Fêtes
- **2 décembre : Mazamet**
20h, Palais des Congrès
- **8 décembre : Bourg-S't-Bernard**
20h, Gymnase
- **16 décembre : Soual**
20h, Salle des Fêtes
- **12 janvier : Le Faget**
20h, Salle Polyvalente
- **19 janvier : Lavaur**
20h, Halle Occitanie
- **28 janvier : Verfeil**
20h, Salle des Fêtes

INFORMATIONS

- > Site du débat public : www.debatpublic-castrestoulouse.org
- > Site du comité de soutien : www.autoroute2013.com
- > Site de la Communauté d'agglomération : www.castres-mazamet.com

POLES SUD HORS SÉRIE

Le magazine de l'agglomération de Castres-Mazamet
Directeur de la publication : 
Pascal Bugis
Responsable du comité de rédaction : **Jean-Michel Arjona**, Vice-président délégué.
Responsable du service communication : **Jean-Paul Maraval**.
Rédaction : **service communication**.
Mise en page – Photogravure : **Ombre & Lumière**.
Impression : **Art et Caractère** – Lavaur.
Tirage : 42 000 ex.
Dépôt légal : fin d'année
Parution : octobre 2009. N° ISBN : 1623-9229
Crédits photographiques : Laurent Frézouls : p.3, 4 (hm), 6 (hm) ; DDM : p.4 (hg) ; DR : p.6 (b) ; Ville de Castres : couverture ; Marie-Pierre Volle : p.7 (h).
Photo de couverture : tournage du premier lip dub de revendication territoriale.

Magazine imprimé sur papier recyclé.

L'État partage le constat que le bassin de Castres-Mazamet ne peut pas rester le seul de l'aire toulousaine à ne pas être correctement relié à la métropole régionale, alors même qu'il est « capable d'offrir une alternative à la métropole toulousaine en voie de saturation », comme le précise le ministre Jean-Louis Borloo.

La solution telle qu'elle nous est proposée par l'État...

Afin de permettre un aménagement dans un délai raisonnable et ainsi rattraper le retard, l'État propose la réalisation d'une liaison autoroutière. Cette solution apparaît comme la seule crédible compte tenu des crédits disponibles aussi bien au niveau du plan de modernisation des itinéraires routiers que dans le plan national de relance (200 millions d'euros pour les routes sur les 26 milliards d'euros du plan).

... et qui est mise en débat

Un débat public est organisé du 21 octobre 2009 au 28 janvier 2010, dont l'objet porte précisément sur « le projet d'achèvement de la mise en 2x2 voies de la liaison Castres-Toulouse par mise en concession autoroutière en solution alternative à la mise en 2x2 voies progressive ».

débat
public



LE DÉBAT PUBLIC

FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX... POUR CHOISIR LA BONNE VOIE

Étape imposée par la loi, le Débat Public est désormais un passage incontournable pour tous les grands projets d'aménagements et d'infrastructures de plus de 300 M€ (bien que le projet de liaison entre Toulouse et Castres-Mazamet soit inférieur à ce montant, la Commission nationale a choisi de le mettre en débat). Son objectif est double : d'une part mettre l'information sur le projet à disposition de la population du territoire concerné, d'autre part permettre à chacun d'exprimer son opinion.

En ce qui concerne la liaison entre Toulouse et Castres-Mazamet, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a été saisie du dossier en février 2009, à la demande du Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement Jean-Louis Borloo. Elle a décidé d'organiser un

débat, de créer pour cela une Commission Particulière du Débat Public (CPDP), et d'en confier la présidence à un de ses membres, Madame Danielle Barrès.

L'autoroute, solution d'accélération du projet proposée par l'État

L'objet du débat est clairement fixé comme étant « l'accélération de l'aménagement de la RN 126 entre Castres et Toulouse ». De façon plus précise, la CPDP indique : « Près de la moitié de l'itinéraire a d'ores et déjà fait l'objet des aménagements prévus.

Cependant l'investissement nécessaire pour terminer la mise à 2x2 voies de la liaison Toulouse-Castres

s'élève à près de 300 millions d'euros. L'importance des crédits encore à mobiliser ne permettant pas d'envisager une mise en service dans des délais raisonnables, il a été décidé une accélération de l'aménagement

par la mise en concession de l'itinéraire. Ce projet vise à améliorer le confort et la sécurité des riverains des routes actuelles tout en assurant le développement durable du sud du Tarn et favoriser le dynamisme économique. Le projet veillera à aménager le territoire et pallier le déséquilibre territorial au niveau régional ».

Le Débat Public permettra donc à tous les citoyens d'apporter leurs points de vue sur le sujet.

Mais il n'a pas pour objectif de comptabiliser les partisans ou opposants au projet, il collecte seulement l'ensemble des arguments qu'il restitue dans un rapport remis au gouvernement.

La mobilisation est toutefois nécessaire pour pouvoir se faire entendre. Ne comptons pas sur les opposants pour nous laisser la parole, il faudra la prendre.

Il est important de montrer l'adhésion massive des habitants du sud du Tarn à ce projet et ce tout au long des réunions du débat. ●

Plus

d'informations

Le dossier d'étude complet sur :

www.debatpublic-castrestoulouse.org

Il est important de montrer l'adhésion massive des habitants du sud du Tarn à ce projet et ce tout au long des réunions du débat.



ENSEMBLE Pour se faire entendre

En préparation du débat public, pour soutenir le projet d'auto-route, des associations et des institutionnels se sont regroupés. Ce collectif informel est animé par le Conseil de développement du Pays d'Autan, et fédère la Communauté d'agglomération, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers, et d'autres associations comme l'Association des élus et le ScoT du Pays d'Autan, les « Les routes de l'avenir »...

C'est de là qu'est parti le projet d'enregistrer le premier lip dub de revendication territoriale, cette vidéo diffusée sur internet,

où les habitants reprennent en play back une chanson pour dénoncer cette injustice. La première surprise a été l'engouement de la population lors du tournage réalisé à la fin l'été. Les acteurs improvisés étaient de plus en plus nombreux au fil des séances. Dans tous les lieux publics, des passants, des commerçants... rejoignent les chanteurs devant la caméra. La scène finale, le dimanche 13 septembre à 8 h du matin, a réuni, par seulement le bouche à oreille, plus de 400 personnes.

La deuxième surprise a été le nombre de visiteurs sur le net et les témoignages de sympathie et de soutien reçus en retour.

Autre action de ce collectif, l'organisation de la communication lors de la Foire de Castres. La Ville de Castres a mis à disposition son pavillon pour accueillir une exposition présentant le projet dans son ensemble.

En complément, le lip dub était projeté en boucle sur grand écran, transformant le pavillon en salle de karaoké. Les visiteurs pouvaient également enregistrer leur soutien en vidéo ou tester leur aptitude à mieux conduire une voiture sur un simulateur d'éco-conduite. ●

ils ont dit



« Demain, il faudra bouger mieux : des moteurs économes en énergie, des véhicules partagés ou loués, des transports collectifs et diversifiés, une réorganisation du commerce, le développement de la communication virtuelle... Mais bouger mieux ce n'est pas rester immobile, les échanges physiques restent indispensables malgré l'explosion des échanges électroniques, et, pour les 20 prochaines années, la mobilité devrait continuer à augmenter de 2 % par an.

Et comme ce n'est pas la route qui pollue mais que ce sont les véhicules, plutôt que de freiner l'économie au nom d'une certaine conception de l'écologie, n'est-il pas plus judicieux de finaliser la 2x2 voies entre Castres-Mazamet et Toulouse ce qui nous permettra d'être véritablement inscrit dans le maillage des pôles d'équilibre en Midi-Pyrénées plutôt que de rester passif devant l'agglomération toulousaine qui ne cesse de grandir sans parvenir à maîtriser son développement ? »

Nathalie de Villeneuve, présidente du Pays d'Autan.



« Les infrastructures autoroutières contribuent à la croissance et au développement des bassins de vie, elles ont des effets directs sur l'emploi et le développement local, elles renforcent la richesse des territoires et le bien-être de leurs habitants. Si la France veut rester dans le groupe des pays développés, elle ne peut pas vivre sur des infrastructures de transport acquises au siècle dernier.

Une autoroute concédée contrairement à la mise en 2x2 voies par l'État donne la garantie, avec obligation de résultat, que l'infrastructure soit écologiquement responsable, qu'elle permette par exemple la circulation de la faune, qu'elle gère la collecte des eaux de ruissellement ainsi que les pollutions accidentelles ».

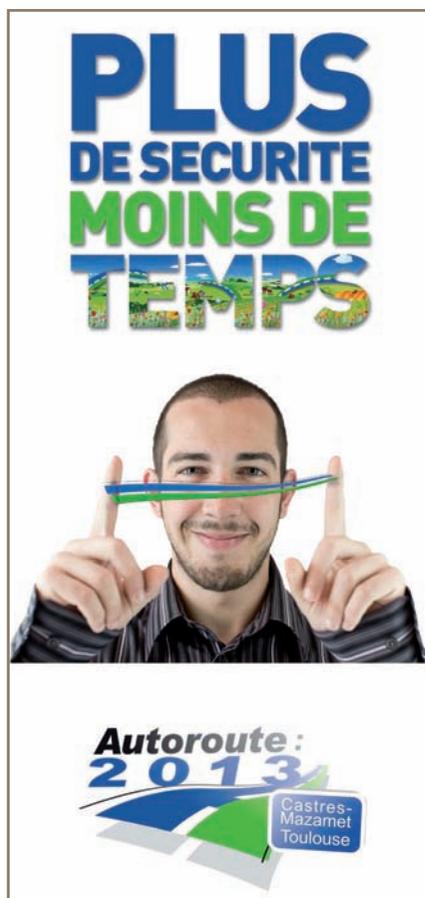
Guy Millan, président du Comité de soutien et du Conseil de développement du Pays d'Autan.

Plus

d'informations
www.autoroute2013.com

UN PROJET « GRENELLO-COMPATIBLE »

Achèvement d'un projet local, qui n'a rien à voir avec les grands projets autoroutiers, et qui est bien antérieur aux engagements du Grenelle de l'Environnement.



Un impact limité sur l'environnement

L'étude du maître d'ouvrage démontre que l'autoroute captera les trafics existants, en particulier le trafic de transit, sans créer une augmentation artificielle des flux. Parallèlement, les aménagements prévus au niveau ferroviaire, en particulier les liaisons entre les gares et les autres moyens de transports comme cela est programmé au niveau de l'agglomération de Castres-Mazamet, permettront au train de progresser beaucoup plus en trafic. Ceci, associé au développement de technologies plus sobres en énergie dans les transports, doit permettre de ne pas augmenter la quantité de gaz à effet de serre rejetée.

Une lutte à laquelle les sud tarnais participent de façon significative en ayant converti la majorité de leur territoire en forêts pour en faire un des plus importants gisements de bois de Midi-Pyrénées.

Autre enjeu, la maîtrise de l'urbanisation

Partout où elles existent, c'est-à-dire partout sauf ici, les autoroutes ont des effets positifs sur la population et l'emploi, comme à Albi,

Gaillac, Montauban... Et contrairement aux prédictions alarmistes, elles ne vident pas les territoires, elles ne pénalisent pas les villages. C'est un constat, il suffit d'ouvrir les yeux.

À l'inverse, une route telle que la RN 126 actuelle a un impact beaucoup plus fort sur la dégradation des paysages et le mitage des espaces ruraux et agricoles : les habitations s'étalent le long des routes et s'éparpillent avec une énorme consommation d'espace. C'est encore pire avec une 2x2 voies où chaque bretelle consomme du terrain et ouvre une multitude de terrains à la construction.

Dans l'est toulousain, l'expansion urbaine est en train de grignoter tout l'espace disponible jusqu'à 30 km de Toulouse. Si l'on ne fait rien, ce sera pire dans 10 ans : une énorme banlieue, des espaces agricoles disparus, des services éloignés... et beaucoup plus de trajets quotidiens.

Ici, l'autoroute donnera la capacité d'équilibrer et de maîtriser les évolutions futures. En fonction des échangeurs, elle organisera des pôles structurés plutôt qu'un étalement irréversible. ●

Un des points du débat va être le péage de l'autoroute

Après avoir rappelé qu'il y aura toujours la route nationale sans péage en parallèle, il faut noter qu'aucune infrastructure n'est de toute façon gratuite pour le contribuable. On peut se demander s'il est normal que la rocade de Castres par laquelle passe tout le trafic de transit, soit payée à 36% (18 M€ empruntés sur 40 ans) par le contribuable de l'agglomération, même s'il n'a pas de véhicule. Une autoroute concédée est financée en fonction du service rendu à l'utilisateur.

Personne ne connaît le coût du péage à venir. Le dossier d'étude présenté par l'État devait avancer un chiffre, mais aujourd'hui aucun tarif n'est identique sur les autoroutes de Midi-Pyrénées

comme d'ailleurs c'est le cas partout en France. En définitive cela dépendra du montage financier qui sera retenu au moment de l'appel d'offres. Les collectivités peuvent prendre en charge une partie du péage, en aidant par exemple les déplacements domicile - travail.

Les opposants au projet demandent paradoxalement une autoroute gratuite. Pourtant sur le principe du pollueur-payeur, ils devraient penser que l'utilisateur-payeur est un élément de maîtrise du trafic. En demandant la gratuité, ils rejettent l'autoroute et en rejetant l'autoroute, ce qu'ils veulent, c'est que rien ne se fasse.

débat public

À CASTRES-MAZAMET, LA MOBILITÉ ne passe pas que par la route

TRAIN

D'importants travaux de rénovation et de modernisation de la voie de chemin de fer de Saint-Sulpice à Castres et Mazamet viennent d'être engagés par la Région Midi-Pyrénées, l'État et Réseau Ferré de France.

Ce chantier de 37 M€ va permettre de régénérer 50 km de voie ferrée, avec pour résultats une meilleure fiabilité des horaires de dessertes, l'amélioration du confort et une réduction du temps de trajet.

Il est important de noter que le rail et la route ne sont pas concurrents, ils sont complémentaires. La preuve : les villes de Midi-Pyrénées les mieux desservies par la SNCF sont aussi celles qui ont une autoroute !

Gaillac, 46 trains / jour - Pamiers, 45 trains / jour
Montauban, 37 trains / jour - Albi, 34 trains / jour
Foix, 33 trains / jour - Castres-Mazamet, 22 trains / jour.
Autrement dit pour Castres-Mazamet c'est peu de trains et pas de route pour l'instant.



BUS

Cela fait un an que le réseau de transports publics Libellus est gratuit pour tous les usagers.

Ce réseau est complété par des navettes qui desservent le centre ville de Castres au départ de parkings gratuits.

Cette initiative permet :

- d'améliorer la qualité de vie des habitants en facilitant la circulation dans les villes,

- de diminuer les émissions de CO₂ en réduisant la consommation d'énergies fossiles,

- d'aider financièrement tous ceux qui sont amenés à circuler en ville, en proposant une alternative gratuite à leurs modes de déplacements habituels.

Le résultat est spectaculaire :
+ 75% de fréquentation pour Castres et
+ 206% pour le mazamétain,
soit un total estimé de 1,9 millions de passagers en 2009.



NUMÉRIQUE

L'agglomération a été parmi les premières en France à se doter dès 1998 d'une plate-forme numérique, avec un réseau métropolitain en fibre optique interconnecté aux réseaux transnationaux via un téléport qui offre aux entreprises et aux opérateurs des services sécurisés et à très haut débit.

Le numérique permet de réduire les déplacements, en substituant aux réunions, conférences, rencontres d'affaires des visioconférences ou en permettant la formation à distance.

Mais les entreprises qui travaillent dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication ont un important besoin d'accessibilité routière, ne serait-ce que pour répondre aux normes de certification en ce qui concerne les délais d'intervention en maintenance.

Biodiversité : Une des premières trames vertes et bleues

Comment sauvegarder la biodiversité, comment conjuguer l'activité humaine avec le maintien des espèces animales et végétales ? Cette question est au cœur de la réflexion portée par le syndicat mixte du Scot du Pays d'Autan. De façon innovante, ont été identifiés les espaces paysagers et les grands espaces réservoirs de nature. Une « trame verte et bleue », outil d'aménagement issu du Grenelle de l'Environnement, relie ces espaces en traçant une maille qui assure les continuum biologiques et indique les zones de déplacements et d'échanges de la faune et de la flore : haies, espaces verts, berges des ruisseaux et rivières...

L'objectif est désormais de respecter cette trame dans les futurs projets d'aménagement, afin de concilier habitat, activité économique et biodiversité. Cette petite révolution dans l'approche urbanistique impose de modifier la façon de concevoir le développement urbain. Mais elle donne des résultats probants, à l'image de la ZAC du Causse qui associe patrimoine naturel (prairie, cours d'eau non canalisé, berges du Thoré...) et activité économique.



« Je tiens à vous dire toute l'impérieuse nécessité, pour Castres-Mazamet et pour son territoire, de voir enfin ce deuxième bassin d'emploi de Midi-Pyrénées relié par une autoroute à notre métropole régionale, Toulouse, et demain pourquoi pas, à Béziers et l'ouverture vers la mer et tout le couloir méditerranéen.(...)Monsieur le Ministre, les voies rapides, les autoroutes sont moins accidentogènes : moins de morts, moins de blessés que sur le réseau des routes secondaires que nous connaissons ici. Aussi, aidez-nous, au nom de toutes ces lumières qui s'élèvent vers le ciel, ce soir, à réaliser ce vœu qui nous est si cher depuis bien plus de 36 ans ! »

Laurent Bonneville, Vice-président de la Communauté d'agglomération, Maire de Mazamet, à Jean-Louis Borloo lors de la manifestation « Mazamet ville lumière » organisée par la Sécurité Routière le 30 juin 2009.

UNANIMITÉ

Une motion de soutien au projet de liaison autoroutière a été adoptée à l'unanimité par le Conseil de la Communauté d'agglomération lors de sa séance du lundi 28 septembre 2009 :

Considérant que le développement durable, économique, social et environnemental de Midi-Pyrénées ne peut se concevoir que dans le cadre d'un aménagement équilibré, et que la cohésion régionale nécessite la connexion de la métropole toulousaine à l'ensemble des bassins de vie et d'emploi, par des voies routières rapides et sûres, en complément des liaisons ferroviaires et des réseaux numériques à haut débit. (...) Considérant les très longs délais requis pour un aménagement progressif, sachant qu'il a fallu 15 ans pour aménager 11,5 km de route à 2x2 voies entre Castres et Toulouse, alors même que le financement de ces travaux était inscrit aux Contrats de Plan État Région. Considérant l'absence de crédits routiers pour l'itinéraire Toulouse-Castres dans le Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires qui a fait

l'objet d'un accord financier entre l'État et la Région et qui a été rendu public le 27 mai 2009, Dans le cadre et le respect des procédures du débat public qui aura lieu du 21 octobre 2009 au 28 janvier 2010, Le Conseil de la Communauté, après en avoir délibéré à l'unanimité, - réaffirme que le rattrapage du retard d'infrastructures routières est une priorité absolue pour le sud du Tarn - pénalisé par rapport aux autres bassins d'emploi, notamment de Midi-Pyrénées - afin qu'il puisse enfin disposer, dans les meilleurs délais, d'une liaison routière rapide, sûre et de haute qualité environnementale avec la métropole régionale, - décide de soutenir le projet de l'État de mise en concession autoroutière pour accélérer la mise en 2x2 voies de la liaison entre Toulouse et Castres-Mazamet. ●

Antériorité du projet

8 mars 1994 : décision ministérielle publiée au J.O. du 17 août 1996, d'aménager l'ensemble de l'itinéraire Toulouse-Castres-Mazamet en route express à 2x2 voies,
18 décembre 2003 : confirmation de cette décision et classement de cette liaison en grande liaison d'aménagement du territoire dans le schéma de planification des infrastructures nationales de transport,
31 janvier 2007 : décision ministérielle d'engager les études et procédures pour accélérer la réalisation de ce projet dans le cadre d'une mise en concession autoroutière entre Verfeil et Castres,
7 février 2008 : publication du compte rendu de la CPDP sur le projet de contournement autoroutier de Toulouse, qui fait état d'une très forte participation enregistrée lors des réunions publiques consacrées à la liaison entre Toulouse et Castres,
du 15 octobre 2007 au 31 janvier 2008 : concertation publique sur le projet d'itinéraire autoroutier entre Toulouse et Castres,
23 décembre 2008 : le Ministre transmet le dossier de saisine à la CNDP en précisant que : « l'accélération de l'aménagement à 2x2 voies par la mise en concession de l'itinéraire... sécuriserait la liaison Castres-Toulouse et rendrait accessible plus rapidement le bassin Castres-Mazamet, pôle d'équilibre, capable d'offrir une alternative de développement à la métropole toulousaine en voie de saturation. »,
4 février 2009 : décision de la CNDP d'organiser un débat public dont l'objet porte sur le « projet d'achèvement de la mise à 2x2 voies de la liaison Castres-Toulouse par mise en concession autoroutière en solution alternative à la mise à 2x2 voies progressive »,
juin 2009 : mémorandum régional sur la cohésion territoriale et les schémas régionaux des infrastructures de transport, et d'aménagement et de développement durable du territoire de Midi-Pyrénées, qui expriment l'intérêt de relier les territoires et maîtriser les distances, et demande à l'Etat d'achever en priorité la modernisation des itinéraires routiers vers les principaux pôles urbains régionaux, dont l'itinéraire entre Toulouse et Castres-Mazamet,
23 juillet 2009 : adoption de la loi de programmation Grenelle 1, promulguée au J.O. du 3 août 2009, qui mentionne comme critère d'opportunité de création de nouvelles infrastructures de transport : l'accessibilité multimodale, le désenclavement et l'aménagement du territoire,
2 septembre 2009 : décision de la CNDP d'arrêter le calendrier du débat public, d'approuver le dossier qui lui a été transmis par l'État et d'approuver ses modalités d'organisation.

Soutien du Conseil général du Tarn...

Lors de sa séance du vendredi 2 octobre 2009, les conseillers généraux ont adopté à l'unanimité, en préparation du Débat Public, la proposition de l'État de mise en concession autoroutière.

et des CCI du Tarn

Les assemblées des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Albi et de Castres-Mazamet, ont également adopté le 29 juin 2009, une motion de soutien à l'autoroute Toulouse / Castres-Mazamet.

Pascal Bugis, président



« Bien sûr nous préférierions une 2 X 2 voies gratuite. Mais, de façon réaliste, nous ne pouvons pas y croire. Le précédent contrat de plan n'a pas été réalisé en totalité, les travaux de la section Castres-Soul n'ont même pas démarré et nous attendons toujours l'achèvement de la déviation de Saint-Alby. Aujourd'hui la seule véritable solution qu'on nous propose est l'autoroute ».

Didier Houllès, vice-président



« Connaissant bien le tissu économique local, je sais qu'il attend une réalisation rapide d'une liaison 2x2 voies sur Toulouse, qu'elle est, si ce n'est la condition sine qua non, une des conditions d'abord de sa survie et ensuite de son développement, éventuellement, et qu'on ne peut pas passer à côté ».

ils ont dit

Daniel Vialelle, vice-président



« Certains élus trouvaient en 2002 que le Contrat de plan État-Région était trop faible, aujourd'hui il n'est même pas réalisé en totalité. (...) C'est parce qu'il y a urgence que je soutiens le projet de liaison rapide Toulouse/Castres-Mazamet ».



MOBILISEZ-VOUS !

Venez dire **OUI**
lors du **Débat Public**
sur l'autoroute Toulouse / Castres-Mazamet

21 octobre → **CASTRES**
20h, Salle Gérard Philipe

10 novembre → **BRASSAC**
20h, Château de la Marquise

19 novembre → **REVEL**
20h, Salle Polyvalente

24 novembre → **CUQ-TOULZA**
20h, Salle des Fêtes

02 décembre → **MAZAMET**
20h, Palais des Congrès

08 décembre → **BOURG-ST-BERNARD**
20h, Gymnase

16 décembre → **SOUAL**
20h, Salle des Fêtes

12 janvier → **LE FAGET**
20h, Salle Polyvalente

19 janvier → **LAVOUR**
20h, Halle Occitanie

28 janvier → **VERFEIL**
20h, Salle des Fêtes

www.autoroute2013.com

